

**2010/2948 - Attribution de subventions à diverses associations dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida du 1er décembre 2010 et de la programmation complémentaire au titre de la réduction des risques** (Direction du Développement Territorial) (BMO du 25/10/2010, p. 2129)

Rapporteur : Mme FAURIE GAUTHIER Céline

Mme FAURIE GAUTHIER Céline, rapporteur : Très rapidement, ce rapport qui présente principalement les actions de la journée mondiale de lutte contre le sida a reçu un avis favorable de la commission.

Comme chaque année, il se déroule au centre ville, mais également dans tous les arrondissements que je remercie de leur engagement. Il y aura trois temps forts pour le dire rapidement :

- une marche de soutien entre la place Bellecour et la place des Terreaux,
- une chaîne de solidarité sur la place des Terreaux,
- et une pièce de théâtre suivi d'un débat public salle Rameau.

J'ajouterai que cette année l'Association « Aide » a choisie la Ville de Lyon pour sa campagne d'affichage « si j'étais séropositif » et des personnalités lyonnaises se sont engagées, les élus, mais aussi des personnalités comme Nicolas Lebec, l'ancien joueur de l'OL, Sydney Govou, des pokemons crue.

Toutes ces actions sont très intéressantes, mais permettez-moi de vous signaler que nous attendons toujours depuis près d'un an que l'Etat sorte son plan national de lutte contre le sida.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire et chers Collègues, Lyon va se mobiliser le 1<sup>er</sup> décembre, comme le monde entier, pour montrer sa solidarité et sa volonté d'agir face à ce fléau qu'est le sida.

Bien entendu, nous soutenons les initiatives des associations lyonnaises, mêmes symboliques, tant il est important de poursuivre et d'intensifier le combat engagé, car il faut savoir qu'aujourd'hui, baisser la garde, c'est condamner à mort beaucoup de nos concitoyens.

Les associations ont toujours été à la pointe du combat et je me rappelle à l'époque du début de l'épidémie en France, étant responsable de Médecins du Monde, combien il était difficile de se faire entendre, de faire comprendre notre inquiétude et nos peurs. Ce sont les associations qui ont créé les premiers centres anonymes et gratuits de dépistage du sida.

Le sida, syndrome d'immunodéficience acquise, quatre lettres inconnues du grand public au début des années 80, qui nous venait des Etats-Unis, mais qui pour certains chercheurs est apparu bien avant.

Cette maladie effrayante, angoissante particulièrement pour la jeunesse, est difficile à cerner. Le combat quotidien de milliers de chercheurs à travers le monde n'a pas encore permis de vaincre cette pandémie tant sa faculté d'adaptation est grande et empêche la synthèse d'un vaccin efficace en raison de cette mutation permanente du virus. Quelques chiffres et quelques réflexions sont nécessaires.

Tout d'abord, il faut savoir que les avancées de la lutte contre le sida sont réelles et ont permis de sauver de nombreuses vies. Partant de ce constat, nous devons poursuivre les actions qui sont efficaces, et accentuer les politiques en direction des points faibles, tel l'accès aux thérapeutiques possibles seulement pour 42 % des malades.

Depuis 2001, les nouvelles infections ont diminué de 17 % à travers le monde (statistique ONU SIDA). La prise de conscience générale de la nécessité de la lutte, de l'individu aux politiques et institutions mondiales, y est pour beaucoup.

Les messages sont bien présents, l'information circule, l'éducation à la prévention commence à entrer dans les mœurs. En Afrique, par exemple, continent particulièrement touché par le sida, le sujet n'est plus tabou et le préservatif est admis.

Dans le monde, 33,4 millions de personnes vivent avec le VIH dont 5 millions de jeunes de moins de 25 ans. L'interprétation de ce chiffre est double, il tient compte des nouveaux cas, mais surtout de l'efficacité des traitements.

Depuis le début de l'épidémie, 60 millions de personnes ont été infectées, 25 millions de personnes sont décédées. En 2008, la maladie a tué 2 millions de personnes.

Sur le plan thérapeutique toutes les pistes sont explorées par les chercheurs, que ce soit les médicaments eux-mêmes, plus efficaces et mieux supportés, la recherche d'un vaccin, les gels reconnus récemment très efficaces chez les femmes, faisant chuter de 50 % le risque de contamination.

Aujourd'hui, grâce à la trithérapie les femmes enceintes séropositives peuvent garder leurs bébés. En 1993, j'ai mis en place à Lyon, la première mission sida-toxico de prévention des risques, avec la mise en place à Lyon du premier échangeur-distributeur de seringues de France. Aujourd'hui, avec cette action qui se poursuit, la population toxicomane ne se contamine plus avec des seringues souillées.

Vous dire encore que les messages doivent être répétés souvent auprès des jeunes, vivant avec l'insouciance de leurs 20 ans, et qui sont la population la plus en danger avec 40 % des nouvelles infections. Nous devons leur donner les moyens de prévention. N'oubliez pas que le traitement le plus efficace contre le sida est la prévention. A Lyon, en 2008, plus de 250 séropositifs nouveaux et 20 décès. Les derniers chiffres montrent que la population homosexuelle manque de vigilance.

Je vais vous faire de la peine, Monsieur le Maire, mais je me sens obligé de vous parler de l'Hôtel-Dieu avec son centre de dépistage qui faisait un travail remarquable et indispensable depuis des années. Je ne souhaite pas polémiquer après un tel sujet, mais vous devriez écouter les Lyonnais. Il y avait urgence à décider d'un projet pour l'Hôtel-Dieu, mais il existe aux yeux des Lyonnais un vrai problème de fond sur le devenir de cet hôpital.

Votre choix est fait, soi disant le plus lyonnais parmi les choix proposés. Il n'empêche, vous ne pouvez pas botter en touche et transférer votre responsabilité de maire à la société Eiffage pour 94 ans en leur demandant de faire pour le mieux.

En tant que président du Conseil de surveillance des Hospices, vous auriez dû écrire dans le cahier des charges la place réservée pour les plus démunis, pour les grands défis de santé publique, pour faire en sorte que l'Hôtel-Dieu garde sa vocation première et qui serait plus en concordance avec les promesses faites aux habitants dans votre programme. Je ne vais pas prendre l'habitude de vous relire à chaque conseil vos promesses, bien que cela soit très bon pour votre mémoire...

Lyon a été surnommée il y a bien longtemps « ville de la charité » en raison de ses nombreuses œuvres d'assistance, notamment l'Hôtel-Dieu qui a vu le jour en 542 et est considéré comme le plus vieil hôpital de France. Il a été fondé par Childebert 1<sup>er</sup> (fils de Clovis) à la requête de Saint Sacerdoce, prédécesseur de Saint Nizier.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, de vous mettre en garde car le 5<sup>e</sup> Concile (Orléans - 549) a décrété par ordonnance perpétuelle que « *tout ce qui serait audit hôpital (comme par exemple les dons des Lyonnais) ne pourra jamais être détourné... Et que si jamais quelqu'un, quelle que soit son autorité, ou quel que soit son rang, tentait de contrevvenir à notre présente constitution, ou retranchait quoi que ce soit des coutumes ou des facultés dudit hôpital de sorte que cet hôpital, ce*

*qu'à Dieu ne plaise, cessât d'exister, qu'il soit frappé, comme meurtrier des pauvres, d'un irrévocable anathème. »*

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, le 1<sup>er</sup> décembre est une date importante. Elle nous permet de faire un point chaque année sur la situation du VIH-Sida en France : la propagation de l'épidémie, la mortalité, les réponses apportées, les populations touchées, le bilan sur l'année passée en termes d'action publique.

L'année 2010 aura vu l'émergence d'un « plan Sida » proposé par le Ministre de la santé. Il comporte notamment le dépistage systématique de l'ensemble des populations répondant à une forte demande des associations. En se voyant ainsi proposer lors d'un parcours de soin un dépistage, de nouveaux profils de personnes contaminées émergent et ce dispositif devrait permettre de toucher des populations qui ne se sentaient pas concernées.

On peut néanmoins regretter qu'une information ne soit pas davantage faite autour du traitement d'urgence. En effet, à la suite d'un rapport non protégé, quelle qu'en soit la raison, on peut se rendre aux Urgences et demander de bénéficier, si le risque est établi, d'un traitement d'urgence. Ceci, dans les 48 heures après l'exposition. Ce traitement est aujourd'hui mal connu de la population et cela est regrettable. Il permettrait d'éviter un certain nombre de contaminations.

J'ai, par ailleurs, la charge d'une délégation sur les handicaps. Je souhaite souligner ici la nécessité d'une action ciblée pour les personnes les plus éloignées du système de soins. C'est en 1995, avec l'épidémie du VIH-Sida et la forte contamination chez la population sourde, que l'on a ouvert à Paris, la première unité d'accueil de soins pour les sourds. Ces unités proposent un accueil en langue des signes et permettent un réel accès aux soins pour les sourds et malentendants. Aujourd'hui, une telle unité est nécessaire dans notre ville et j'apporte tout mon soutien aux associations qui œuvrent pour l'implantation d'un tel service au sein des HCL.

Le large spectre de thématiques et de populations soutenues dans le cadre de cette délibération est efficace et pertinent et le Groupe GAEC se félicite de l'action de notre ville. C'est en agissant sur différents fronts que nous pourrons combattre l'épidémie et la maladie. La Ville est cette année encore auprès des acteurs pour lutter ensemble contre le VIH et toujours en direction des habitantes et habitants. Il est sans cesse nécessaire d'alerter l'ensemble de la population sur la réalité et la proximité de l'épidémie.

Je vous remercie.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous soutenons l'aide de notre ville aux initiatives de cette journée mondiale de lutte contre le Sida.

Pour les élu(e)s de notre Groupe, lutter contre le Sida, c'est d'abord informer. C'est aussi être solidaire, c'est-à-dire aller au-devant des populations isolées pour une prise en charge intégrée et décentralisée, redonner l'espoir et la meilleure qualité de vie possible.

L'Hôtel-Dieu reste un lieu symbole de cette solidarité avec notamment son centre d'information et de dépistage anonyme et gratuit du virus du Sida, dans le cadre de ses actions de prévention et en dehors des soins de qualité qui y étaient dispensés. Il serait dommage d'ignorer cet aspect dans sa reconversion.

Le projet associatif pour un pôle régional de promotion de la santé maintient la continuité historique de l'Hôtel-Dieu, dont le projet vient enfin de nous être présenté. Il répond aux aspirations et aux besoins de la population de l'agglomération, avec le maintien des activités liées à la prévention et la promotion de la santé, parentes pauvres des politiques publiques. Ce pôle permettra de croiser plusieurs des compétences municipales : promouvoir la qualité de vie pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, resserrer des liens entre insertion et santé, informer, orienter et accompagner les citoyens. Nous saluons le choix de la société retenue pour la restructuration de l'Hôtel-Dieu qui intègre ce pôle de promotion de la santé dans son projet.

En ce moment où la politique gouvernementale exerce aussi ses ravages dans le domaine de la santé (suppression d'hôpitaux de proximité, fermeture de lits, déremboursements de médicaments et de soins...), exclut des citoyens de plus en plus nombreux de l'accès aux soins, il

nous semble indispensable, Monsieur le Maire, que vous portiez politiquement ce projet et animiez un débat au niveau de l'agglomération, quand bien même la Ville ne financerait pas ce projet.

Nous vous proposons ainsi, l'organisation d'une table ronde associant les Collectivités locales, l'Etat, l'assurance maladie, les différentes structures à l'origine de ce projet. Elle permettra de définir les engagements, en particulier financiers, de chaque acteur.

Nous aurons ainsi assumé notre rôle d'élus attentifs aux besoins de santé de nos concitoyens et soucieux de pérenniser ce lieu emblématique de la santé publique que doit demeurer l'Hôtel-Dieu.

Je vous remercie de votre attention.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, comme d'autres Groupes, je me saisis de ce rapport que nous voterons, pour dire quelques mots sur le devenir de l'Hôtel-Dieu et le projet de Pôle régional de promotion de la santé.

J'ai encore fait le point ce matin avec M. Alain Chabrolles, le Vice Président de la Région Rhône-Alpes délégué à la Santé et à l'Environnement.

Tout comme lui, nous nous félicitons que le lauréat ait intégré dans son projet le Pôle régional de promotion de la santé. Ce pôle fait sens car il permet de faire le lien entre le passé et le présent. Il permet de signifier qu'au cœur de Lyon, dans l'espace historique qui a toujours été assimilé aux soins, à la santé pour tous, une activité de santé sera maintenue. Mais non pas une simple « activité alibi » qui aurait consisté à faire semblant de garder pendant quelques années un service ambulatoire avec quelques lits, mais sans le plateau technique adapté et qui aurait rapidement périclité.

Il s'agit, au contraire, d'un projet adapté aux questions de santé, telles qu'on les appréhende aujourd'hui. Un projet fait d'innovations. Un projet qui prend en compte ce que les chercheurs et épidémiologistes démontrent depuis des années : il est essentiel de travailler sur la prévention des maladies, des comportements à risques et d'œuvrer à promouvoir la santé.

Il est une autre innovation d'importance dans ce projet qu'il nous faut souligner. C'est l'innovation sans équivalent que représente la mise en réseau des associations, la mutualisation de leurs moyens dans un seul but : l'optimisation de leurs activités, de leur efficacité, de leur efficience pour tout dire.

Nous savons qu'un groupe de pilotage travaille sur ce projet, qu'un groupe d'ingénierie financière œuvre à rechercher des financements auprès de toutes les institutions qui sont ou devraient être intéressées par ce projet, que ce soit l'OMS, l'Europe, la Région Rhône-Alpes bien sûr, de nombreuses Collectivités locales et pas seulement Lyon, des fondations.

L'Agence Régionale de Santé, en la personne de M. Morin, son directeur, a affirmé son intérêt et a même précisé que cela s'intégrait tout à fait dans la politique de l'Etat en la matière. Nous sommes persuadés alors que les financements suivront de ce côté.

Voilà pourquoi, notre Groupe Europe, Ecologie, que ce soit ici ou à la Région, soutient ce projet qui correspond tout à fait à une approche moderne et dynamique de la santé, à notre approche de la santé.

M. TOURAINE Jean-Louis, Premier Adjoint : Je voulais juste répondre à Mme Faurie-Gauthier pour dire que le plan SIDA est sur le point d'être publié, il a été corrigé grâce à nos interventions multiples et répétées et grâce à cela, il inclut maintenant un dépistage très largement étendu. Malheureusement, les moyens ne sont pas associés à cela. Si bien que le dépistage devra être fait on ne sait comment. Et surtout, les 50 000 Français qui vont être dépistés, puisqu'il y a 50 000 séropositifs qui l'ignorent, personne ne sait comment ils seront pris en charge.

La mobilisation est plus que jamais nécessaire d'autant plus que les associations elles aussi ne voient pas leurs moyens augmenter au niveau national. S'il y a plus de gens à prendre en charge avec des moyens qui ne progressent pas, la situation risque d'être délicate.

M. LE MAIRE : Ca va changer, il y a le nouveau Ministre.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la Majorité.

(Mme d'Anglejan a voté contre.)

(Adopté.)